

Les Lacostades

Montréal, décembre 2018

Volume 28 no 2

Mot du président

Chers Lacoste, familles apparentées et amis/es,

Voici que les fêtes approchent à grands pas. Au nom du conseil d'administration de l'association, j'en profite donc pour vous souhaiter un très joyeux Noël et une bonne et heureuse année ! En vous souhaitant de partager ce beau moment avec votre famille et les êtres qui vous sont chers.

Nous vous encourageons pendant cette période à voir, au sein de votre famille et entourage, qui a besoin de réconfort, d'aide ou d'écoute, et de faire de ces réjouissances un moment où l'on donne aux autres amour et bons sentiments à ceux qui en ont besoin. Après tout, n'est-ce pas là le vrai sens de Noël ?

Et puisqu'il faut tout de même penser aux cadeaux ! nous vous signalons que nous avons numérisé le livre *Sur les Traces de Alexandre Lacoste dit Languedoc*. Véritable « bible des Lacoste », ce formidable travail encyclopédique de 560 pages effectué par Pierrette Tellier, vénérée généalogiste de l'association (décédée), recense tous les Lacoste (et familles apparentées Languedoc, Gérin-Lajoie, Globensky...) avec leurs mariages, naissances, décès. Ce qui permet à chacun de se situer dans la grande famille Lacoste, et de mieux connaître ses aïeux. Consultez le site de l'association pour surveiller la disponibilité de l'ouvrage : famillelacoste.com Il sera vendu à un prix raisonnable, et gratuit si vous êtes membre cotisant de l'association

Enfin, n'oubliez pas de vous joindre au groupe Facebook familial (92 inscrits à ce jour), où vous pouvez échanger avec la famille : facebook.com/groupe/familleslacoste/

Très bonne lecture des Lacostades

Yannick Lacoste

Sommaire	<u>Les Lacostades</u> est un bulletin de liaison édité par l'Association des Familles Lacoste Inc. laquelle est enregistrée au Québec et porte le numéro 2736-1856.
Mot du Président page 1	Rédacteur: Yannick Lacoste
Généalogie de familles..... Page 2, 3, 4	Dépôt légal: 4 ^e trimestre 2018
Vu, entendu et des nouvelles pages 4, 5	Bibliothèque nationale du Québec
Décès page 5	Bibliothèque nationale du Canada
Formulaire d'adhésion page 5, 6	ISSN 0947 – 5652
Photo page 6	
Dans Les Lacostades, la forme masculine est à titre épïcène.	© Association des Familles Lacoste Inc. 2900 Neuville # 201 D Brossard(Qc) J4Y 2P1

Suite...

Autres membres du C.A. : Marguerite Lacoste, Francine Laganière, Nellie Lacoste, Jacques Lacoste, François Gérin-Lajoie.

Le recrutement d'Alexandre Lacoste comme soldat pour la Nouvelle France

Nous savons que notre ancêtre a été enrôlé comme soldat au début de 1685 pour la Nouvelle France. Mais comment a-t-il été recruté ? Eh bien, probablement par tirage au sort dans son village, ou enrôlement volontaire lors de ce tirage au sort. La région vivait alors de grands troubles religieux, quoi de plus normal pour un jeune homme de 20 ans de vouloir la quitter pour vivre l'aventure en Amérique !

Pour imaginer la manière dont cela a pu se passer, voici un exemple de recrutement de soldat dans une petite ville de la région de Saint-Julien-de-la-Nef d'où Alexandre serait originaire. Il s'agit du recrutement de soldats effectué en 1758, soit 73 ans après le départ d'Alexandre pour la Nouvelle-France, mais la méthode reste caractéristique de la période qui nous intéresse.

« Le 26 septembre 1758 à l'hôtel de ville le représentant de l'intendant vient à Ganges pour le tirage au sort, y somme le maire et les consuls de remettre l'état des garçons et des jeunes mariés dans le cas de tirer au sort (faute des consuls d'avoir affiché depuis 8 jours la liste, ils doivent être déclarés miliciens).

« On appelle un à un les dénommés dudit état. Neuf personnes n'ayant point répondu à l'appel et personne ne s'étant présenté pour eux, ils sont déclarés miliciens par préférence avec mission aux présents de les arrêter et les présenter pour être contraints de servir à vie à la décharge de la communauté et de ceux sur lequel le sort pourra tomber. On demande si personne n'a été omis (si les consuls ont omis quelqu'un ils doivent tirer à sa place, conformément à l'article XI de l'ordonnance). A quoi il est répondu que personne n'a été omis.

« On averti alors qu'on peut présenter les causes d'exemptions ou d'infirmités mettant hors d'état de servir. Antoine Agneau dit qu'il est collecteur de Cassilac, Jean Boudon qu'il a [déjà] tiré à St-Martin, Pierre Cornil qu'il n'a pas de résidence, Jean Méjean qu'il n'a pas l'âge, Pierre Prade qu'il est infirme... Après examen des motifs, on renvoie du sort les valables. On fait passer à la toise ceux qui doivent tirer, et on renvoie (suivent 22 noms) pour défaut de taille.

Il n'en reste que 81 (suivent les noms). Ces noms sont écrits sur des billets égaux que l'on plie et que l'on fait mêler ensemble dans un chapeau. L'ayant couvert d'un mouchoir, on fait venir l'un des plus jeunes garçons de la communauté. Il tire dans le chapeau les billets un à un qui sont dépliés sur la table devant tous. On tire ainsi 8 noms. Certains ont à peine 18 à 19 ans. Plusieurs se font remplacer. On fait ouvrir et vérifier le restant des billets qui sont jetés. Après quoi on dit aux miliciens déclarés par le sort de se tenir prêts à partir au premier ordre reçu avec défense de s'absenter de la communauté. »

Selon cet autre exemple de recrutement de 200 soldats effectué en 1642 dans le diocèse de Nîmes pour le compte du Duc Danguien, l'ordonnance publiée au Vigan, tout près de Saint-Julien-de-la-Nef enjoint : *« aux consuls de la dite ville, de faire élection d'hommes capables & assurez, & iceux conduire & presenter en la ville de Nismes lieu de leur assemblée. »*

Les Coste de France : une famille 100% protestante !

À la fin du 17^e siècle, on tente de convertir de force les protestants des Cévennes. Comment ? C'est très simple : des soldats débarquent en force dans chaque village, accompagnés d'un curé catholique, et font passer devant eux toute

la population. On demande alors à chacun s'il souhaite abjurer sa religion protestante ou non. S'il abjure, il s'en tire à peu près à bon compte, autrement, tous ses biens sont saisis, il/elle peut perdre son travail, se voir emprisonner, ou au pire être exécuté/e. Autant dire que les « conversions » étaient efficaces !

Tout ceci est consigné dans des « listes de nouveaux convertis ». Ces listes sont intéressantes, car elles donnent des informations détaillées sur toute la population, ce qui était rare... Les listes retrouvées pour la région de Saint-Julien-de-la-Nef datent de 1687, soit deux ans après le départ de notre ancêtre pour la Nouvelle France. Il n'y a donc pas de chance d'y retrouver Alexandre Lacoste. Par contre, sa famille s'y trouve encore, il s'agissait vraisemblablement de la famille Coste qui habitait principalement en colline sur le versant ouest du fleuve Hérault (seule famille locale qui portait le patronyme de notre ancêtre).

Eh bien, les listes de nouveaux convertis sont très claires au sujet de la famille Coste : ils étaient tous protestants, et ce depuis plusieurs générations !

Il faut dire que les Coste vivaient dans une région fortement protestante. On peut même dire qu'autour de Saint-Julien-de-la-Nef, il n'y avait presque aucun catholique, mis à part le curé catholique, bien entendu, et quelques habitants venus de l'extérieur et serviteurs de l'État.

La famille de Jacques Coste du mas de La Coste est particulièrement engagée. Ils étaient peut-être oncles et cousins de notre ancêtre. Non seulement le curé les note « *passablement* » en 1687, mais un des fils, Pierre Coste, est même mentionné « *pendu* » pour motif religieux, laissant derrière lui une jeune veuve d'un mariage célébré seulement quelques mois plus tôt. Les événements vécus par le « cousin » Pierre Coste, et sa fin tragique, nous ont été transmis grâce aux documents du procès engagé à la suite de la célèbre assemblée clandestine protestante de Roquedur¹. Voyons ce qui s'est passé pour nos cousins de France.

Un grand prêche clandestin en plein air était prévu le dimanche 6 octobre 1686, dans un endroit en retrait en montagne au mas de Lacam. Mais les représentants du Roi en apprennent à l'avance l'existence grâce à leurs espions. Le jour même, deux soldats (les fameux dragons) furent donc envoyés sur place « *habillés en paysans pour reconnaître le lieu* ». À partir d'environ sept ou huit heures du soir, une foule discrète de paysans convergea de toutes parts vers le mas de Lacam. L'organisation imposait de prendre des précautions. Pendant que la foule s'assemblait, une troupe de protestants armés, conduite par le fils de Guibal du mas Parran, surveillait les routes et faisait le guet au cas où une troupe de dragons se présenterait. Au total, environ 500 habitants arrivèrent pour prier et chanter des psaumes. Furent entre autres présents, armés d'un fusil, Pierre et Jacques Coste, les fils de Jacques du mas de La Coste, qui faisaient partie des sentinelles protégeant l'assemblée...

Le prédicant, un certain Bringuier, « *exhorte son auditoire de persister, qu'ils pouvaient pourtant pour obéir aller à la messe [catholique] et garder dans le cœur sa religion [protestante]* ». Nous avons une bonne idée de l'ambiance électrique de l'assemblée par les cahiers de sermons saisis par les soldats (voir image à la dernière page).

Vers neuf heures du soir, l'information du lieu précis de l'assemblée arriva au commandant des dragons qui envoya une troupe de 14 soldats en armes au mas de Lacam. Avançant en « *silence pour ne pas être aperçus* », les soldats s'arrêtèrent « *à deux portées de fusil de la fontaine de Roquedur* », proche des premières sentinelles protestantes. Le plan consistait à partir par petits groupes et à prendre les sentinelles par surprise, les égorger, puis se rapprocher de l'assemblée en l'encerclant pour faire prisonniers ses participants. L'ordre fut donné : cinq ou six dragons se dirigèrent sur la droite, quatre sur la gauche, et les autres en flanc avec le Sieur Degrange. L'ordre fut suivi « *jusqu'à environ trente pas de l'assemblée* ». C'est alors que les dragons furent surpris par des sentinelles en arme qui déchargèrent leurs fusils sur eux, semant la panique aussi bien dans l'assemblée que chez les soldats du Roi.

¹ Pièces du procès de l'assemblée de Roquedur de 1686, archives du Gard A.D. 30 série C.

On sait qu'il y eut des morts de part et d'autre dont le fils de Guibal et un capitaine des dragons. Des prisonniers furent faits et, dans les jours qui suivirent, de nombreuses personnes furent dénoncées et arrêtées. Le jeune Jacques de Saint-Julien fut accusé d'avoir assisté à l'assemblée. Lors du procès, il nia d'abord, puis tenta d'échapper aux accusations en passant aux aveux. Il dénonça plusieurs personnes, dont notre « cousin » Pierre Coste qu'il accusa d'avoir assisté à l'assemblée armé d'un fusil. Pierre nia, mais il n'échappa pas à la condamnation, il fut pendu avec Jacques de Saint-Julien. Certains ont toutefois pu en réchapper, comme Jacques Coste.

Alors qu'Alexandre LaCoste était à présent installé en Nouvelle-France comme soldat-paysan chez le juge Jean Robin, les « cousins » Coste des Cévennes allaient connaître encore de nombreuses années les troubles violents et la guerre civile. En février 1705, signe de réconciliation entre la famille de Saint-Julien et la famille Coste, Pierre Coste du mas de La Coste (probablement le neveu du Pierre Coste pendu en 1686) épouse la noble Magdelaine de Saint-Julien, la nièce de Jacques de Saint-Julien. Un heureux paysan avait trouvé sa princesse !

Nos ancêtres tissaient probablement la soie !

Très probablement nos ancêtres Lacoste des Cévennes ont vécu ce genre de scène familiale dans le travail de la soie (voir photo à la dernière page), Car: « Dans tout le Languedoc, et notamment dans les Cévennes, presque chaque famille "éduque le ver et tire son fil". La soie brute est alors vendue à des négociants et des tisserands de Nîmes ou de la région Lyonnaise, ce qui contribuera à faire acquérir à cette région une notoriété mondiale pour le travail de la soie. Les Cévennes sont alors producteurs de fils de soie mais aussi, et c'est ce qui nous intéresse, vont devenir fabricants des plus beaux bas de soie jamais produits. »

Source : nuitsdesatin.com/2015/07/29/lorigine-des-bas-de-soie-des-cevennes-2

Vu, entendu et des nouvelles

- M. Simon Lacoste-Julien, professeur adjoint au Département d'informatique de l'Université de Montréal, nous explique que « La révolution de l'intelligence artificielle a bel et bien démarrée ».
- Sur scène, en huis clos entre un fils et son père ans la pièce *Au pied du lit de mon père* signée par Jocelyn Blanchard et avec l'acteur André Lacoste
- Vu sur le Net : Connaissez-vous Vincent Lacoste? le nouvel acteur français "que l'on s'arrache"!
- Vu sur le Net : Le géographe français Yves Lacoste, le 22 mars 2001, à l'occasion du 25ème anniversaire de Hérodote, revue d'interprétation géopolitique des événements historiques dont il est le fondateur.
- Vu sur le Net : Il attendait sa compagne qui subissait des soins pour la sclérose en plaques. Une entrevue émotive en compagnie d'Yvan Boisvert, l'instigateur du premier club de marche au Québec : 150 pas/ minute.

Michel Lacoste, Annie Tougas et sa conjointe, Barbara Bouchard dirigent cet organisme dont les profits reviennent à la sclérose en plaques. <https://www.rds.ca/en-forme/l-arrogance-c-est-le-bouclier-d-une-absence-de-confiance-1.6371492>

- Vue sur le Net : Stéphane Lacoste, de Laval, parmi les avocats émérites de l'année 2018 du Barreau du Québec. Félicitations!
- Vu sur le Net : Affaire Gilbert Rozon: un des avocats est Jonathan Lacoste-Jobin. Il doit être difficile de défendre l'accusé... mais ça fait partie de la justice.

- Vu sur le Net : Saviez-vous qu'il y a des Lacoste en Louisiane? Donna et Ed Lacoste de la Nouvelle-Orléans ont vécu bien des aventures avec la météo ces derniers temps!
- Vu sur le Net : Gatineau: la journaliste Karine Lacoste nous raconte la vie d'une famille qui revient d'un an autour du monde!
- Vu sur le Net : Monique Lacoste, une Lacoste du Manitoba, s'engage socialement pour tenter de conserver sa piscine de quartier dans la ville de Winnipeg
- Vu sur le Net : Félicitations à mon fils soldat Ismaël Lacoste, corps des marines des États-Unis, 1^{er} bataillon, section 1056.
- Vu sur le Net : Parlant des cousins Gérin-Lajoie... C'est Antoine Gérin-Lajoie (dont le fils Henri a épousé Marie Lacoste) qui composa le texte de la chanson "Un Canadien errant" en 1842. Ce texte évoque un Patriote canadien-français de 1837 en exil. Eva Gauthier l'interprète en 1917, bien avant Léonard Cohen
- Vu sur le Net : La contestation prend de l'ampleur pour préserver l'autonomie de cette grande institution fondée par Justine Lacoste
- Vu sur le Net : Un riche LaCoste texan? Connaissez-vous LaCoste, Texas? Une petite ville d'environ 1200 habitants dont la prospérité s'est bâtie autour du chemin de fer. Des alsaciens s'y sont installés.
- Vu sur le Net : En mai dernier, un festival culturel a mis le Québec à l'honneur à Lasalle, village des Cévennes, et pays de nos ancêtres!
- Vu sur le Net : Le pays de nos ancêtres, si beau qu'il est classé au patrimoine mondial de l'Unesco
- Vu sur le Net : Reste-t-il des Lacoste aujourd'hui à Saint-Julien-de-la-Nef, le village d'origine de notre ancêtre Alexandre Lacoste en France? Eh bien il semble que non. En tous cas, si on se fie à l'annuaire de téléphone local en cherchant des "Coste" ou "Lacoste" (deux patronymes qu'il utilisait)...Par contre, il y a 8 "Coste" à Ganges et Le Vigan, deux villages à proximité. Serait-ce des descendants de la famille d'Alexandre
- Vu sur le Net : Une entrevue avec Mme Guyane-Élise Lacoste, audacieuse entrepreneure "femme-orchestre" dans les Laurentides
- Vu sur le Net : Connaissez-vous l'histoire de René Lacoste, dit "Le Crocodile"? Écoutez ceci: <http://www.rtl.fr/culture/medias-people/rene-lacoste-le-crocodile-7793586246>

Décès

L'Association des Familles Lacoste Inc. tient à exprimer ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées par le décès des personnes suivantes

1. M. Jacques Lacoste, de St-Hyacinthe, décédé le 6 juin 2018 à l'âge de 78 ans et 10 mois, époux de Mme Micheline Lacoste
2. Mme Micheline Lacoste, décédé le 3 août 2018 à Farnham, à l'âge de 72 ans, elle était la fille de Philippe Lacoste et Yvette Mercure
3. Mme Denise Paquette Lacoste, décédée le 18 août 2018, à l'âge de 80 ans, épouse de Bertrand Lacoste membre #212
4. Mme Lorianne Bilodeau, épouse de M. Mario Lacoste de Salaberry-de-Valleyfield, décédée le 3 septembre 2018, à l'âge de 56 ans,

5. Brigitte Lacoste conjointe de Paul-Henri Fournier décédée le 18 septembre 2018, à l'âge de 53 ans .
6. Mme Lorraine Hineson Lacoste, de Longueuil, décédée le 23 septembre 2018, à l'âge de 98 ans.
7. Mme Micheline Lacoste, née en 1946, décédée le 29 septembre 2018, fille de Jean Lacoste et Caroline Gauthier
8. Mme Fleurette Lacoste de Rosemère décédée le 5 octobre 2018, à l'âge de 95 ans , épouse en 1^{er} noces de feu Roland Leprohon, en 2^e noces de feu Rosario Godin et en 3^e noces de M. Wilbrod Huard. Membre #358
9. Mme Lucette Lacoste, décédée le 7 octobre 2018 à Terrebonne, à l'âge de 89 ans. Elle était native de Mercier et sœur de notre ancien président M. René Lacoste. Membre #444
10. Mme Thérèse Daoust, née Lacoste, de Huntingdon est décédée à l'âge respectable de 94 ans, le 11 octobre 2018. Nos sympathies à la nombreuse famille (13 petits-enfants, 22 arrières petits-enfants...)
11. Mme Fernande Lacoste, épouse de feu Irénée Alix, décédée le 19 octobre à l'âge de 84 ans. Membre #480
12. Mme Lise Lacoste de Granby, épouse Aurèle Lapierre, à l'âge de 83 ans

Formulaire d'adhésion

Pour payer:

Retournez votre chèque de 20\$, 30\$, 40\$ (en ajoutant 20\$ si vous souhaitez soutenir la fondation Paul Gérin-Lajoie) et ce coupon réponse au nom de: Association des familles Lacoste inc.

2900, Neuville 201D
Brossard (Qc) J4Y 2P1

Choisissez: 2 personnes 20\$ 3 personnes 30\$ 4 personnes 40\$ + 20\$ à la fondation PGL

1. Prénom: _____ Nom: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____ courriel: _____
2. Prénom: _____ Nom: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____ courriel: _____

*Vous recevrez les prochaines Lacostades en version numérique à votre adresse courriel (le plus écologique!)
 Je souhaite aussi les recevoir en version papier à mon adresse (svp, cochez si c'est le cas)*

AIDEZ-NOUS À CONTACTER LA GRANDE FAMILLE !



Une des photos surprenantes des Archives du Québec avec la description suivante: "en 1898 lors d'un bal costumé historique au Château Ramsay montre dans la première rangée, de gauche à droite, Marie-Louise Globensky Lacoste, ses filles Justine et Jeanne; dans la seconde rangée, Victor Beaudry, Sir Alexandre Lacoste, son fils Paul ainsi que Lucie Taschereau".



Roméo Lacoste, Longueuil. Livreur de glace. Mon grand-père. Vie de courage...



Les archives du Québec recèlent des petites pépites sur les Lacoste. Par exemple cette photo prise en 1895 avec la légende suivante: "membres de la famille Lacoste dans le kiosque près de la maison de Vaudreuil. Il y a entre autres Alex Lacoste, Justine Lacoste, Blanche Lacoste, Agnès Girard, Anna Alexander et Birdie Lacoste"